



# Le Saint-Siège

---

*Discours au Président de la République Fédérale d'ALLEMAGNE,  
S.E. M. Richard von WEIZSACKER\**

*3 mars 1994*

1. C'est pour moi une grande joie et un grand honneur de pouvoir recevoir aujourd'hui le chef de l'État de la République fédérale d'Allemagne, en compagnie de son épouse, du ministre fédéral de la Santé et d'autres hautes personnalités du gouvernement et de l'administration. J'ai volontiers accueilli votre demande de me rencontrer et je joins à mes remerciements sincères pour cette visite un salut cordial de bienvenue.

2. Votre présence me ramène à l'esprit le vif souvenir de mes deux Visites pastorales dans votre pays, pendant lesquelles j'ai pu connaître, dans toute leur profondeur, la noble hospitalité et les valeurs humaines et chrétiennes qui caractérisent les Allemands dans leur vie individuelle et sociale. Mes remerciements et ma considération vont à toutes les femmes et tous les hommes de votre pays bien-aimé, qui se trouve dans une phase décisive, quoiqu'en même temps difficile, de son histoire.

Après quatre décennies d'une division forcée, le mur entre l'Est et l'Ouest a été abattu. La volonté de liberté des hommes dans les pays d'Europe centrale et centro-orientale était plus forte que le système des dictateurs protégés par le béton, le fil de fer barbelé et les armes. Après cette phase chargée d'histoire de l'auto libération des peuples opprimés par le poids de la tyrannie politique imposée, vous pouviez, M. le Président, fêter sur les marches du Reichstag à Berlin, le premier véritable jour de l'unité allemande ». Ainsi vous êtes aussi le premier Président de tous les Allemands.

La Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne garantit le plein exercice de la liberté de religion. Le rapport et l'action commune de l'Église et de l'État en Allemagne sont fondés et la moindre des raisons n'en sont pas les amères expériences historiques sur l'intérêt des deux parties pour un fondement solide. L'Église et l'État comprennent leur action commune en fonction

des principes de respect mutuel, de subsidiarité et de solidarité, sans empiéter sur les compétences exclusives de l'autre.

L'idée de la Loi fondamentale ne peut être garantie que si elle prend une figure et une acceptation vivante renouvelée dans chaque génération. Sinon l'idée et la réalité politique se sépareraient l'une de l'autre au fil du temps. Comme chrétien convaincu et à travers votre position d'homme d'État, vous avez apporté, M. le Président, un témoignage persuasif du fait que les affaires sociales et politiques, sans le recours à une très haute autorité, courent le risque de rester sur place et de perdre leur lien nécessaire et existentiel. Il en va finalement de la question fondamentale de savoir si toute structure politique réside uniquement dans le pouvoir discrétionnaire sur l'homme, ou s'il y a une autorité préalable et générale l'autorité de Dieu, à laquelle il faut mesurer la volonté de réalisation humaine dont il doit se justifier et dans laquelle la liberté de réalisation trouve nécessairement ses limites.

3 L'heureuse réalisation de l'unité de votre pays dans la liberté place le peuple allemand face à des défis particuliers. Cela signifie des responsabilités supplémentaires que vous avez assumées, M. le Président. Vous l'avez fait face aux signes certains d'une crise d'identité, qui entraîne, et ce n'est pas la moindre de ses conséquences, une perte de l'échelle des valeurs morales.

Il est du devoir de l'Église aussi bien que de toutes les forces responsables dans l'État et la société, de jouer le rôle de créateur d'identité lorsque les hommes, après la disparition du modèle de pensée habituel, qui permet un développement historique, ne pensent plus trouver aucune aide pour s'orienter et en même temps, ne savent plus très bien où pourrait se trouver l'identité propre du peuple. La perte des racines spirituelles peut rapidement détourner le regard de la vérité et du bien. Un développement de ce genre requiert chez tous les responsables une bonne dose de prudence. Toutes les marques distinctives, décrites comme des vertus secondaires, ne peuvent être réalisées qu'avec bon sens si elles sont unies aux vertus cardinales de prudence, de justice, de force et de tempérance (cf. Catéchisme de l'Église catholique, 1805). C'est tout d'abord du cœur de ce véritable comportement humain qu'elles tirent leur force. Sinon elles demeurent de vaines formes de comportement, qui dissimulent en elles le danger du cloisonnement et de la manipulation.

En ces temps de bouleversement et de perte du sens de l'orientation, vous avez considéré, M. le Président, qu'il était de votre devoir de vous engager en faveur de l'accueil de l'ordre moral ou de son rétablissement. Vous l'avez aussi fait en ayant conscience du fait que l'ordre démocratique de l'État ne peut exister sans ces valeurs qui lui sont accordées.

4. La redécouverte des vertus cardinales et des véritables idéaux est aujourd'hui pressante et nécessaire. Les tentations auxquelles il faut résister dans la vie publique, sont sans nul doute importantes et dangereuses.

Le débat sur la protection de la vie peut peut-être parfois entraîner, même chez les hommes politiques chrétiens, la peur de s'opposer avec fermeté, lorsque surgit l'impression qu'une majorité démocratique est en faveur du meurtre de la vie humaine menacée et qui doit être protégée, des malades en phase terminale ou des enfants à naître. La Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne, adoptée au terme d'une triste expérience de restriction des libertés fondamentales, est née d'une haute attention portée à la vie et à la famille en tant que fondement de la société, qui protège les personnes individuelles du totalitarisme. L'Allemagne est appelée à ne pas s'engager sur des voies qui blessent les valeurs vitales de la vie, qui furent reconnues comme fondement par les générations qui nous ont précédées.

Le prétexte de la perte de l'échelle des valeurs ne peut en aucun cas justifier le silence de l'homme politique qui se sent responsable des hommes et de l'ordre moral face à Dieu. La sagesse de celui qui a des responsabilités politiques s'exprime dans la mesure où il est capable d'aller même à l'encontre d'une majorité favorable en théorie, lorsqu'il en va des valeurs fondamentales de la culture humaine. Plus exactement sur les cas limites de la vie, à propos desquels on ne trouve plus nécessairement de consensus social, il faut parfois prononcer des paroles désagréables.

5. M. le Président, vous avez toujours eu le désir de prendre position en faveur des faibles de la société. Vous avez pris sous votre protection les demandeurs d'asile et les immigrés, et attiré l'attention sur leurs droits inaliénables, tels que surtout la question des droits de l'homme et la protection des minorités, qui furent une préoccupation fondamentale de votre action politique. Permettez-moi, dans ce contexte, d'adresser un mot cordial de remerciement aux responsables politiques et sociaux de la République fédérale d'Allemagne, pour avoir accepté un grand nombre de demandeurs d'asile. L'Allemagne a en effet accueilli plus de personnes quittant des régions en crise que tous les autres pays européens mis ensemble. Ainsi, les remerciements et la reconnaissance sont dus à votre pays pour l'aide qu'il a apportée aux pays en voie de développement et à la population tombée, à cause des malheurs de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, dans une détresse incommensurable et un désarroi indescriptible.

6. Cette année nous rappelons sur le plan international et au sein de l'Église, la famille et sa signification pour l'Église et pour la société. Comme je l'ai indiqué dans ma Lettre aux Familles, il est d'une importance fondamentale pour l'Église tout comme pour la société dans son ensemble, de ne pas « courir le risque de la permissivité dans des questions de fond concernant l'essence du mariage et de la famille ! » (n. 17).

En ce qui concerne l'éducation des enfants, les anciennes vertus secondaires comme le devoir et l'obéissance, ne peuvent pas être prises en considération en les isolant de l'ensemble des vertus chrétiennes. Il s'agit aujourd'hui tout d'abord du diagnostic d'une image de la maladie de toute la société, à la base de laquelle se trouve l'égoïsme et le simple consumérisme, le manque de solidarité et le penchant pour les intérêts particuliers dont la raison prédominante est le calcul

coût-profit.

Il est important de conduire les enfants et les jeunes à l'autonomie de jugement et l'indépendance, afin qu'ils acquièrent une personnalité qui leur permette de se développer de manière autonome. De même la conception selon laquelle les jeunes sont respectés dans leur dignité et leur accueil, condition de toute action éducative, est importante. Parents et enseignants doivent eux-mêmes en placer le contenu, les objectifs et l'autorité sous l'exigence de la crédibilité et de la raison.

D'un autre côté, l'action d'éducation est liée à la reconnaissance du fait que toute liberté connaît ses limites. Dans l'ivresse de la liberté de ces dernières années, il y a eu le risque de poursuivre trop rapidement l'erreur consistant à croire que la liberté signifie une carte blanche donnée à tous et pour tout. Mais la liberté est et demeure toujours liberté lorsqu'elle est liée à la responsabilité et est réalisée à partir de celle-ci. Et la responsabilité ne peut enfin être due qu'à quelqu'un qui est en même temps le garant de la véritable liberté: Dieu lui-même. Son Verbe est Vérité (cf. Jn 17 17), et celui qui agit dans la vérité, vient véritablement à la lumière (cf. Jn 3, 21).

7. M. le Président, comme dans d'autres pays, les conséquences de la Réforme se font sentir en Allemagne. Restaurer l'unité de la foi autrefois brisée est l'un des grands souhaits de bien des chrétiens. Ce n'est enfin qu'à partir du cœur de la foi, du Christ lui-même, que l'unité est possible. Les chrétiens de toute confession peuvent toujours se retrouver avec confiance en lui. Il sera alors un jour possible de célébrer ensemble l'Eucharistie comme fête de l'unité reconquise.

8. Avant de conclure cette rencontre, je souhaite vous remercier de tout cœur, M. le Président, pour votre aimable visite. En votre personne, je dépose ma haute considération pour la nation allemande tout entière. Pour vous et votre épouse j'implore la protection fidèle de Dieu et demande pour vous, ainsi que pour tous les croyants et hommes de bonne volonté de votre pays bien-aimé, l'intercession de la Mère de Dieu, de l'apôtre des Allemands saint Boniface, et de tous les saints patrons de votre patrie, et une abondance de grâces célestes. De tout cœur, je vous donne ma Bénédiction apostolique.

---

\**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.11 pp.2, 3.

